



16ème législature

Question N° : 15601	De Mme Catherine Couturier (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Creuse)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture		Ministère attributaire > Culture
Rubrique >audiovisuel et communication	Tête d'analyse >Les garanties « d'un service audiovisuel public puissant »	Analyse > Les garanties « d'un service audiovisuel public puissant ».
Question publiée au JO le : 27/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Catherine Couturier alerte Mme la ministre de la culture sur la dégradation des conditions de travail du service public médiatique. En novembre 2023, les salariés des 24 antennes de France 3 se sont mis en grève pendant plus de 3 semaines contre leurs directions. Ils protestaient contre l'alourdissement de la charge de travail et l'évolution de la ligne éditoriale de France 3, toujours plus clivante et toujours plus centralisée. Ils demandent également une meilleure rémunération et une meilleure qualité de travail. Cette grève historique intervient dans un moment de crise médiatique forte. Face à la baisse des moyens alloués au médias, le Gouvernement envisage l'ouverture complète et définitive de la publicité pour la distribution et le cinéma à la télévision. Mme la députée s'inquiète d'une dérégulation inconsidérée qui exposerait le financement de l'information à un risque de dépendance à la publicité et au financement privé. Par ailleurs, le Gouvernement a d'ores et déjà remplacé la taxe directe sur l'audiovisuel public par une part de la TVA nationale, soit par la taxe la plus injuste qui soit. Dans le même temps, neuf milliardaires possèdent toujours 90 % des médias en France et influencent directement leurs lignes éditoriales avec une idéologie libérale et d'extrême droite. Ces médias privés s'inscrivent de plus en plus dans les territoires en développant des antennes régionales en lieu et place du service public. Le 7 février 2024, Mme la ministre de la culture annonçait au Sénat que « nous avons besoin d'un audiovisuel public puissant ». En conséquence, Mme la députée demande à Mme la ministre de respecter cette prise de position en assurant des conditions de travail de qualité aux travailleurs et travailleuses du service public audiovisuel et médiatique. Elle lui demande également d'agir pour faire évoluer le mode de financement du champ médiatique public, toujours plus concurrencé par des médias dogmatiques et asservie au capital.